



**Fédération Algérienne de Foot Ball**  
**LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR**  
**DE LA WILAYA DE BLIDA**



**Modalités d'accession et de rétrogradation**

**SITUATION SAISON SPORTIVE 2023-2024**

**Division Honneur : un groupe de 12 clubs**  
**Division Pré-Honneur : un groupe de 12 clubs**

**Au terme de la saison 2023 – 2024**

**Dans tous les cas :**

- **Le club classé à la 1ère place en division « Honneur » accède en régionale 2.**
- **Pour la saison 2024 – 2025 : La division « Honneur » sera composée de (Douze) 12 clubs.**
- **Le club classé à la 1ère place en division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».**

**A – Principe : Aucun club de la « Régionale Deux » (R 2) ne rétrograde en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
+ 01	- Le club classé <u>2ème</u> de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>12ème</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
= 12	Soit $12 - 01 + 01 + 01 - 01 = 12$ Clubs

**B – Principe : 01 (un) club de la « Régionale Deux » (R 2) rétrograde en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>12ème</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
+ 01	- Le club qui rétrograde de la « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit : $12 - 01 + 01 - 02 + 01 = 12$ Clubs

**C – Principe : Deux (02) clubs de la « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 02	- Les clubs classés <u>11<sup>ème</sup></u> , et <u>12<sup>ème</sup></u> de la division « Honneur » rétrogradent en division « Pré- Honneur ».
+ 02	- Les Deux (02) clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit : $12 - 01 + 01 - 02 + 02 = 12$ Clubs

**D – Principe : Trois (03) clubs de la Division « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 03	- Les clubs classés <u>10<sup>ème</sup></u> , <u>11<sup>ème</sup></u> , et <u>12<sup>ème</sup></u> , de la division « Honneur » rétrogradent en division « Pré- Honneur ».
+ 03	- Les clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit $12 - 01 + 01 - 03 + 03 = 12$ Clubs

→ Dans tous les cas de figures, la Division « Pré-honneur » sera constituée des clubs restants et éventuellement des nouveaux clubs qui seront affiliés à la ligue à l'entame de la saison 2024 – 2025.